Royaume du Maroc Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger Département des Marocains Résidant à l'Etranger



المملكة المغربية
وزارة الشوون الخارجية
والتعاون الإفرية والتعاون الإفرية والمغاربة المقيمين بالخارج فصاع المفارية المقيمين بالخارج

Célébration de la "Journée Nationale des Marocains Résidant à l'étranger" (10 août 2022) Sous le thème "Contribution des Marocains Résidant à l'Etranger au développement local"

Communiqué de presse

Conformément à la Haute Sollicitude accordée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste aux membres de notre communauté résidant à l'étranger, le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger célèbre la Journée Nationale des Marocains Résidant à l'Etranger le 10 août 2022, sous le thème "*Contribution des Marocains Résidant à l'étranger au développement local*". A l'instar des dernières années, les célébrations seront organisées au niveau des préfectures et des provinces du Royaume, en coordination avec le Ministère de l'Intérieur, afin de les rapprocher des membres de notre communauté lors de leur séjour d'été au Maroc, et de leur permettre d'y participer en masse et dans les meilleures conditions, tout en tenant en compte les mesures et les procédures sanitaires liées à la limitation de la propagation du Covid 19.

La célébration de cette journée, qui coïncide avec le 10 août de chaque année, depuis qu'elle a été proclamée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste en 2003, constitue une occasion pour consolider les liens entre les Marocains résidant à l'étranger et leur pays d'origine. Elle constitue également une occasion pour mettre en exergue les principales réalisations et aspirations de cette catégorie de citoyens, notamment à la lumière des changements et des défis associés à la situation actuelle. De même, la célébration de cette année a pour but d'examiner les mécanismes de renforcement de la contribution des marocains résidant à l'étranger dans la réalisation du développement local, tout en soulignant leurs efforts dans ce domaine et en identifiant les opportunités disponibles pour le développement local à la lumière des qualifications et des capacités dont dispose chaque région .

Cette célébration coïncide avec l'opération "MARHABA 2022" relative à l'accueil de nos citoyens résidant à l'étranger venant passer leurs vacances d'été dans leur pays d'origine, et qui s'organise sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste. Elle constitue un événement annuel majeur et distinct au cours duquel tous les Marocains résidant à l'étranger confirment leur lien étroit et fort avec leur mère patrie, le Maroc. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'accompagnement estival des Marocains du monde, qui se caractérise par la mise en œuvre de plusieurs programmes, notamment l'organisation de l'université d'été au profit de jeunes marocains résidant à l'étranger entre les 18 et 27 juillet dernier à Tanger, qui a été marquée par la participation de 57 jeunes provenant de 25 pays .